



Modalités

Les tâches à réaliser :

- Précisions sur les différentes tâches
 - Plonge : généralement 2h pour le déjeuner (8h30 à 10h30) ou 4h pour le souper (de 16 à 20h), parfois durant le jour selon les besoins. Lavage à la main de la vaisselle des clients (autour de 18 pers.) et des outils de cuisine.
 - Entretien ménager : selon les horaires de ménage, autour de 1 à 3h par jour. Ménage des chambres d'auberge et des chalets (balayeuse, salle de bain, lavage des fenêtres, etc.)
- Selon les besoins, le 4 à 6h de travail par jour demandé pour le bénévolat peut aussi être complété pour d'autres tâches connexes (nettoyage de rives, entretien de sentier, etc.)
- La majorité des tâches requièrent une bonne forme physique : transporter des charges lourdes, rester longtemps debout, se pencher à répétition, etc. Veuillez tenir cela en compte si vous avez des capacités physiques limitées et l'indiquer dans le formulaire d'inscription.

La nourriture

- Les bénévoles ont accès à la nourriture des employés
- Seuls les soupers sont préparés de manière communautaire, les autres repas et collations sont préparés de manière autonome par chacun
- Nous pouvons accommoder certaines restrictions alimentaires (végétarisme, allergie mineure) mais si le bénévole a des besoins très spécifiques, celui-ci devra apporter ses provisions

L'hébergement

- L'hébergement dans les résidences d'employés est **privilégié**
 - Inclus : une chambre privée, une salle de bain partagée et la literie de base
 - La disponibilité des chambres varie selon la période de l'année :
 - Avec les départs de plusieurs employés pour les études en fin août/début septembre, plusieurs chambres se libèrent et peuvent alors accueillir des bénévoles
 - Le reste de l'été, toutes les chambres sont occupées par des employés
 - Camping sauvage :
 - Attribution du site selon les disponibilités
 - Camping gratuit sur un des sites du camping de la Plage lors de votre séjour en bénévolat
 - Vous devez apporter votre équipement de camping

Puisque la démarche pour accueillir des bénévoles requiert beaucoup d'organisation et de temps de la part du personnel en place, nous demandons aux candidats sélectionnés de s'engager à se présenter à la date convenue par le biais de la signature d'un contrat de bénévolat